



Commande publique éducative
culture intervention économique conseil municipal état civil
voirie délégations de pouvoir Réforme de la fiscalité mutualisations
culte démocratie locale gestion des logements COMPÉTENCES
Internet/Réseaux logement d'urgence
finances subventions aux associations Création de groupements
quotidienne tourisme services aux habitants eau bureau municipalitaire
aux intercommunalité président INSITUINNEL
funéraire paysage fusions droits de l'opposition CIAS-CCAS p
délégations de services publics services publics actions sportives
politiques santé MOYENS économie actions
t adjoints indésirables de fraude transferts de biens
és publics personnes âgées urbanisme sports collecte des ordu
nunication zones d'activité économiques habitat
veloppement des territoires Emploi Tourisme Élus
ctions social Citoyens pouvoirs du maire Pouvoirs locaux
contrats Culture environnement affaires scolaires
mutualisation intérêt municipalité finances
réforme territoriale transports
DDmarche®

Rapport d'activité 2012

Pôle Information et accompagnement des collectivités territoriales

Localtis
Mairie-conseils



Caisse
des Dépôts

LE PÔLE
INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Localtis
Mairie-conseils

Rapport d'activité

2012

Introduction	3
--------------------	---

Localtis	5
----------------	---

LE QUOTIDIEN EN LIGNE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE LEURS PARTENAIRES

L'équipe de localtis	6
L'abonnement à localtis	6
Les newsletters	7
Localtis et les blackberry	7
Les outils interactifs	7
Quelques-uns des dossiers proposés en 2012 sur Localtis	8
Une activité dense	9

Mairie-conseils	11
-----------------------	----

1. INFORMER LES ÉLUS DES INTERCOMMUNALITÉS ET DES COMMUNES MEMBRES

Le service de renseignements téléphoniques : 8611 questions en 2012	12
Les réunions téléphoniques juridiques	14
La lettre mensuelle En direct de Mairie-conseils	15
Le site Internet : des visiteurs fidèles et plus nombreux	15
Valorisation et échanges d'expériences	16

2. ACCOMPAGNER LES INTERCOMMUNALITÉS DANS LEURS ÉVOLUTIONS

Les journées d'accueil	17
L'offre Fusion	18
Les outils et démarches financières et fiscales	19
Les démarches territoriales de Mairie-conseils et leurs partenariats	20
- Les démarches sociales	20
- Les démarches de développement économique	23
- La démarche de développement durable : DDmarche	25
- Réflexions sur le dialogue urbain-rural	26
- Paysage et urbanisme intercommunal	28

3. PUBLICATIONS 2012

Dans le domaine social	30
Dans le domaine de l'urbanisme	30
Dans le domaine économique	30
Dans le domaine des finances et de la fiscalité	30

Composition du pôle Infomation des collectivités locales	32
--	----

Le Pôle Information et accompagnement des collectivités territoriales, composé de Mairie-conseils et de Localtis, a le plaisir de publier son rapport d'activité 2012.

Cette année fut riche en réformes concernant le secteur local, l'année 2013 le sera aussi. Plus que jamais la complexité des textes et de leur application a exigé de Mairie-conseils de susciter l'échange entre élus, le partage des pratiques et des expertises afin de mieux comprendre le nouveau paysage législatif et trouver les leviers d'action. Localtis a accompagné au plus près ces changements souvent arides en délivrant quotidiennement une actualité dense aux collectivités, des synthèses éclairantes et des dossiers exhaustifs sur des problématiques de plus en plus variées.

Anticiper la modification des relations entre collectivités territoriales pour mieux l'expliquer et accompagner les mutations profondes qui modifient les équilibres de nos sociétés rurales, urbaines et périurbaines constituent l'ADN de Mairie-conseils, service d'intérêt général voulu par la Caisse des Dépôts comme un chaînon utile à son action dans le champ du développement territorial. Le contexte économique et social est de plus en plus difficile et les marges de manœuvre financières sont de plus en plus étroites, mais il existe partout dans notre pays des initiatives portées par des intercommunalités notamment, qui cherchent et trouvent des solutions souvent innovantes. C'est le rôle du Pôle de mieux les faire connaître aux autres intercommunalités qui s'interrogent sur leur réorganisation.

Qu'il me soit enfin permis de souligner l'indéfectible attachement d'Annie Blanchard, à qui je succède, à la vie locale et son engagement de tous les jours aux côtés des élus, qui ont fait du Pôle un outil professionnel respecté à leur service.

Brigitte Berthelot

Responsable du pôle
Information et accompagnement
des Collectivités Territoriales

Localtis.info

Le quotidien en ligne
des collectivités territoriales
et de leurs partenaires



LE QUOTIDIEN EN LIGNE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE LEURS PARTENAIRES

Localtis représente une référence dans le paysage des médias d'information spécialisés. La cohérence des éditions, le professionnalisme et l'expertise des journalistes, l'actualité des sujets traités ont attiré en 2012 toujours plus de lecteurs et d'abonnés. La qualité de l'information est reconnue par les acteurs du monde local, qu'ils soient institutionnels ou associatifs.

L'ÉQUIPE DE LOCALTIS

Localtis, c'est une rédaction de six personnes, trois journalistes chefs de rubriques, deux secrétaires de rédaction, une rédactrice en chef.

Chaque chef de rubriques centre son travail sur un certain nombre de thématiques dont il assure le suivi, soit seul, soit en collaboration avec des auteurs extérieurs : journalistes spécialisés, juristes, experts.

Des contacts quotidiens ont ainsi lieu avec ces contributeurs réguliers pour échanger, tant sur le repérage et le choix des sujets que sur la façon de les traiter : ces binômes représentent sans doute l'une des forces de Localtis.

L'ABONNEMENT À LOCALTIS

Toute l'actualité récente (moins de trois semaines) de Localtis est accessible librement sur le net à l'adresse suivante : www.localtis.info

Un accès privé est réservé sur abonnement aux collectivités territoriales et à leurs partenaires.

L'abonnement à Localtis est commun à l'ensemble des collaborateurs d'une

collectivité ou d'un organisme qui accepte contractuellement (à partir du formulaire en ligne) les conditions générales d'utilisation du site.

Cet abonnement, proposé sans contrepartie financière, permet à tous les collaborateurs d'une même structure d'accéder à toutes les informations sans limitation de date, et de bénéficier de services tels que l'inscription à des alertes ou l'abonnement à des flux thématiques.

L'acceptation des conditions d'utilisation du site autorise les structures abonnées à insérer le flux d'actualité dans leur intranet ou dans un extranet, à capturer des articles pour alimenter des revues de presse...

→ À noter : les collaborateurs de la Caisse des Dépôts disposent d'un accès illimité à partir du bloc « Le Groupe sur le web » présent en page d'accueil de Cdmédia et en pied de chaque page.

www.localtis.info

**10 À 15
NOUVEAUX
ARTICLES
PAR JOUR**

QUELQUES STRUCTURES NOUVELLEMENT ABONNÉES EN 2012

À l'écoute de ses abonnés, Localtis met en ligne des contenus et propose des services toujours mieux adaptés à leurs demandes. 883 nouvelles structures ont été abonnées en 2012, voici quelques exemples :

- Direction générale de la cohésion sociale
- Grand Paris développement
- Institut d'administration des entreprises de Paris
- Fédération nationale des centres de gestion de la fonction publique territoriale
- Toulouse métropole
- Institut national de recherche en informatique et automatique
- Centre de gestion de la Seine-Maritime
- Greenpeace France
- Ligue des droits de l'homme
- Mutuelle nationale des fonctionnaires des collectivités territoriales
- Ministère de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique
- Centre de recherche de l'école des officiers de la gendarmerie nationale
- Office national des forêts - Direction des affaires communales

LES NEWSLETTERS

Deux formules, l'une quotidienne, l'autre hebdomadaire, permettent aux abonnés de s'informer à leur rythme.

→ 13 141 abonnés à la newsletter quotidienne

→ 20 236 abonnés à la newsletter hebdomadaire

LOCALTIS ET LES BLACKBERRY

Depuis avril 2012, Localtis est également disponible dans une version mobile optimisée pour les BlackBerry. Une version entre autres appréciée des nombreux collaborateurs de la Caisse des Dépôts équipés de ces terminaux. Cette première étape sera suivie en 2013-2014 d'autres développements liés à la mobilité.

LES OUTILS INTERACTIFS EN VEDETTE SUR LOCALTIS

- Alerter sur les dossiers thématiques
- Ajouter à son propre calendrier les événements signalés
- Recevoir 5 articles sans être abonné
- Envoyer un article par courriel
- Recevoir un flux thématique



“ UNE JOURNÉE À LOCALTIS

C'est de la veille en ligne, un tri des multiples informations reçues par mail (dépêches AFP, communiqués, alertes...), de nombreux déplacements pour assister à des conférences de presse et autres manifestations, des contacts téléphoniques...

Et, évidemment, du temps consacré à la rédaction des articles et aux relectures (et, le cas échéant, à l'enrichissement) des articles écrits par les auteurs extérieurs

Rédaction, relecture et intégration dans le back-office du site, avec une attention particulière portée aux possibilités qu'offre un média en ligne: liens hypertextes vers les sources, documents à télécharger, liens vers les autres articles de Localtis consacrés au même sujet.

Ceci sans oublier l'intervention essentielle des secrétaires de rédaction, qui « traquent » inlassablement les coquilles et incohérences de forme ou de fond, réécrivent ce qui doit l'être, améliorent les titres, etc. Sans oublier non plus que dès le matin, toute l'équipe a en tête que le soir même, c'est une édition complète comprenant dix à quinze articles qui devra être publiée, depuis son information principale placée « à la Une » jusqu'aux brèves.

Une édition qui se construit au fil de la journée. Et dès le lendemain matin, on recommence tout !

”

QUELQUES-UNS DES DOSSIERS PROPOSÉS EN 2012 SUR LOCALTIS

Les dossiers permettent au lecteur de retrouver sur une seule page les liens vers tous les articles publiés au fil des semaines autour d'un même sujet d'actualité. Utile, par exemple, pour celui qui souhaite suivre pas à pas le parcours d'un projet de loi ou d'une réforme. Le lecteur abonné peut demander à être alerté par mail de la publication d'un nouvel article au sein de tel ou tel dossier.



PAS D'EMPLOIS D'AVENIR SANS LES COLLECTIVITÉS

Les collectivités sont à tous les étages des emplois d'avenir, le nouveau contrat proposé aux 16-25 ans éloignés du marché du travail dans les quartiers défavorisés, mais aussi en zone rurale. D'abord en tant que recruteurs : le dispositif prévu par la loi du 9 octobre 2012 vise en priorité les collectivités locales et les associations, et dans une moindre mesure les entreprises (sans compter les emplois de professeurs pour les étudiants boursiers). Mais aussi parce que régions, départements et missions locales seront à la manœuvre pour accompagner, former et orienter les jeunes. Premiers contrats signés début novembre 2012 avec un objectif en rythme de croisière de 150 000 contrats à partir de la fin 2014.

LA « TRANSITION ÉCOLOGIQUE » EN MARCHÉ

La conférence environnementale des 14 et 15 septembre 2012 a débouché sur une « feuille de route de la transition écologique » que le gouvernement s'engage à mettre en œuvre dans les prochains mois. Au programme : préparation du débat national sur la transition énergétique, reconquête de la biodiversité, prévention des risques sanitaires environnementaux, fiscalité écologique et amélioration de la gouvernance environnementale.

BOOSTER LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

À son arrivée, le gouvernement affirme l'objectif de mettre sur le marché 2,5 millions de logements sur la durée du quinquennat, soit 500 000 par an dont 150 000 logements sociaux. Le 1er février 2013, à Ermont-Eaubonne, François Hollande déplace l'objectif des 500 000 aux dernières années de son quinquennat, renonçant ainsi à celui de 2,5 millions. Le même jour, devant la Fondation Abbé-Pierre, Cécile Duflot réaffirme que l'objectif de 150 000 logements sociaux par an est atteignable, au vu des dispositifs engagés.

VERS UNE POLITIQUE D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

L'égalité des territoires se veut plus qu'un toilettage de l'aménagement du territoire. Elle intègre une nouvelle relation entre l'urbain, le rural et le périurbain... le tout dans une logique de développement durable. Un premier volet figurera dans le projet de loi de décentralisation, avant le projet de loi Duflot, annoncé pour l'automne.

LA RÉFORME DE LA DÉCENTRALISATION

Les grandes lignes de la réforme de la décentralisation et de l'action publique locale, portée par la ministre Marylise Lebranchu, avaient été tracées par François Hollande en octobre 2012. Présentée en Conseil des ministres le 10 avril après avoir fait l'objet de plusieurs avant-projets et de multiples consultations, cette réforme se décline en trois projets de loi. Le premier d'entre eux, dit « de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles », a commencé son parcours parlementaire. Avec, côté Sénat, de sérieuses coupes claires, y compris sur les fondamentaux de la réforme. Au point d'interroger le devenir de ce « trois en un ».

LE GRAND PARIS SE DESSINE

L'accouchement du Grand Paris avec la loi du 3 juin 2010 n'aura pas été une mince affaire. Place maintenant à la réalisation des projets. À commencer par le réseau Grand Paris Express, projet de métro automatique autour de Paris, qui devrait voir le jour vers 2025. Mais pour Cécile Duflot, ministre du Logement et de l'Égalité des territoires, le Grand Paris doit aussi apporter des réponses aux difficultés quotidiennes des Franciliens, qu'il s'agisse du logement ou du réseau de transports existant, tout en préservant l'environnement.

TRÈS HAUT DÉBIT

Destiné à financer le fibrage de la France, le programme national de déploiement du très haut débit, lancé le 14 juin 2010, annonçait le soutien, « par un cofinancement de l'État, des projets d'aménagement numérique portés par les collectivités territoriales ». Quelle marge de manœuvre reste-t-il aux élus, alors que l'État réserve maintenant ses aides aux collectivités aux zones où les opérateurs privés n'interviennent pas ?

NORMES ET COLLECTIVITÉS

La simplification des normes applicables aux collectivités... Un sujet sur lequel à peu près tous les responsables politiques se disent d'accord. Et qui fait pourtant toujours figure de serpent de mer. Dernières briques en date : le rapport puis la proposition de loi Doligé, dont l'adoption avant la fin de la législature semble toutefois compromise. Ce sujet, en tout cas, touche à peu près tous les domaines d'action des collectivités, de l'environnement à l'accessibilité des bâtiments en passant par les normes sportives.

LES DERNIÈRES LOIS DE FINANCES

La loi de finances pour 2013, ainsi que la dernière loi de finances rectificative pour 2012, ont été publiées au Journal officiel. Depuis leur présentation en Conseil des ministres à l'automne, Localtis a suivi pas à pas les évolutions de ces textes – et les débats auxquels ils ont donné lieu – au fil de leurs pérégrinations parlementaires. En s'intéressant au volet finances locales bien sûr, mais aussi aux autres dispositions concernant les collectivités, en matière de logement, d'environnement, d'emploi, de jeunesse, de culture, etc. Vous retrouverez également ici les articles d'actualité consacrés à la loi de financement de la sécurité sociale pour 2013.



© Jo Hagreen

**2 957
ARTICLES
PUBLIÉS
EN 2012**

UNE ACTIVITÉ DENSE

Au fil de ses éditions quotidiennes, à raison d'une petite quinzaine d'articles par édition, soit un total de 2957 articles publiés en 2012, Localtis offre de facto un baromètre fin des sujets d'actualité intéressant les collectivités locales. Ces sujets se réfèrent à 26 grandes thématiques : pouvoirs locaux, finances, développement des territoires, environnement, transports, social, éducation, culture, emploi, Europe, ressources humaines, TIC, urbanisme...

Dans chacune de ces thématiques, la matière est multiple : actualité législative et réglementaire, annonces gouvernementales, travaux de divers organismes associant les collectivités (Comité des finances locales, Conseil supérieur de la fonction publique territoriale...), rapports parlementaires, travaux d'experts, prises de position des acteurs, congrès (dont tous ceux des associations d'élus locaux) et colloques...

L'objectif est notamment d'apporter aux collectivités une information factuelle sur les constantes évolutions des règles du jeu qui s'imposent à elles, que ces règles soient juridiques ou financières. Il s'agit aussi de leur fournir un certain nombre de données et d'analyses relatives à leur environnement économique, social et politique, afin de les accompagner dans leur travail d'anticipation et dans leur prise de décisions.

Enfin, Localtis joue sans doute un rôle de « miroir », et parfois même de porte-parole face aux préoccupations des décideurs locaux, qu'ils soient élus ou agents territoriaux.

Mairieconseils



Informier et
accompagner les élus
Valoriser les initiatives
Développer les partenariats
Publier et diffuser

1. INFORMER LES ÉLUS DES INTERCOMMUNALITÉS ET DES COMMUNES QUI EN SONT MEMBRES



© Caisse des Dépôts

LE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS TÉLÉPHONIQUE : 8 611 QUESTIONS EN 2012

→ ÉVOLUTION : DES QUESTIONS MOINS NOMBREUSES
MAIS BEAUCOUP PLUS COMPLEXES

57% (soit 4 936) ont été posées par les communes de moins de 3500 habitants (24% d'entre elles sont des questions sur l'intercommunalité).

43% (soit 3 675) ont été posées par des intercommunalités. Le pourcentage de questions relatives à l'intercommunalité est en forte hausse en 2012.

LE POURCENTAGE
DE QUESTIONS
RELATIVES À
L'INTERCOMMUNALITÉ
EST EN FORTE
HAUSSE EN 2012
(43%)



2001 : année d'élections municipales - 2006 : campagne d'information - 2008 : année d'élections municipales - 2012 : élections N-2

Si le nombre global de questions est en diminution, la complexité et le temps accordé à chaque réponse augmentent. En fin de mandat, les équipes locales sont plus aguerries. Par ailleurs, dans de nombreuses régions et départements, des services se sont bien organisés pour répondre aux questions des élus. Les informations données sur le site Internet par Mairie-conseils (plus de 600 questions-réponses juridiques en ligne) et bien d'autres sources ont certainement un

rôle à jouer dans la baisse du nombre de questions. Les appelants s'adressent à Mairie-conseils pour poser des questions intercommunales de plus en plus difficiles à résoudre, avec la garantie de la neutralité, lorsqu'ils ne trouvent pas de réponse en ligne correspondant à leur cas particulier. La réponse de Mairie-conseils est « cousue main ».

→ LE CONTRÔLE QUALITÉ DES RÉPONSES EST TOUJOURS TRÈS SATISFAISANT

Le cabinet d'avocats indépendant chargé du contrôle qualité des réponses apportées par le service de renseignements téléphoniques confirme la maîtrise, la fiabilité et la compétence des juristes mandatés par Mairie-conseils, alors que la complexité des questions intercommunales s'accroît avec la mise en place de la réforme des collectivités.

> Taux de réponses correctes immédiatement : 93,2%

Depuis la création du service, ce taux a connu un record en 2011 avec 94,2% de réponses correctes immédiatement. Il s'échelonne entre ce plafond et 89% selon les années.

> Taux de réponses incomplètes (avec ou sans nécessité de rappel) : 6,6%

> Taux de réponses fausses (rectifiées sous 8 jours par rappel téléphonique) : 0,2%

→ LES 4 936 QUESTIONS COMMUNALES

En 2012, 4936 questions communales ont été posées au service de renseignements téléphoniques.

Les 14 principaux thèmes des questions posées

THÈMES	Nombre de questions	Répartition en %
URBANISME	481	10,00
BIENS COMMUNAUX	456	9,50
ADM GÉNÉRALE	410	8,55
MARCHÉS PUBLICS	387	8,07
DIVERS	341	7,11
CONSEIL MUNICIPAL	319	6,65
POLICE ADMINISTRATIVE	279	5,82
ÉTAT CIVIL	266	5,54
LÉGISLATION FUNÉRAIRE	262	5,46
PERSONNEL	235	4,90
VOIRIE	235	4,90
SERVICES PUBLICS LOCAUX	198	4,13
MAIRE ET ADJOINTS	193	4,02

→ LES 3 675 QUESTIONS INTERCOMMUNALES

En 2012, le contexte national, avec l'application des schémas de coopération intercommunale (issus de la loi du 16 décembre 2010) s'est traduit par un afflux de questions concernant les recompositions territoriales et notamment les fusions de communautés de communes. De fait, les interrogations des élus ont porté sur la mise en œuvre de la réforme des collectivités territoriales, et principalement sur les modalités et conséquences des fusions et modifications des périmètres des groupements existants.

La majorité des questions porte sur les compétences : mise en commun, définition de l'intérêt communautaire, mode de gestion, politique tarifaire...

Concernant les aspects financiers, les interrogations portent sur les ressources affectées aux compétences, telles que la taxe de séjour, la taxe ou redevance des ordures ménagères... Elles portent également sur les conséquences financières des évolutions de périmètres : calcul des taux, attributions de compensation, FPIC...

S'agissant des aspects institutionnels, les questions ont majoritairement concerné les règles juridiques applicables aux retraits et/ou adhésions de communes de communautés existantes, les procédures de fusion selon le droit applicable (droit commun ou droit dérogatoire), ainsi que la nouvelle représentation des délégués communautaires au sein des assemblées délibérantes.

Les conséquences des fusions et évolutions des périmètres intercommunaux sur les biens et le patrimoine des groupements existants ont également donné lieu à de très nombreuses interrogations, à l'instar de celles liées aux relations conventionnelles entre communautés et communes membres (mécanismes de mutualisation notamment).

**LES QUESTIONS-
RÉPONSES
JURIDIQUES ONT
FAIT L'OBJET DE
85 130 VISITES SUR
LE SITE INTERNET
EN 2012**

→ MISE EN LIGNE DES FICHES JURIDIQUES « VOS QUESTIONS - NOS RÉPONSES » : 23 THÉMATIQUES JURIDIQUES EN LIGNE

Cet espace rassemble sur www.mairieconseils.net l'ensemble des fiches juridiques de Mairie-conseils, correspondant aux thèmes des questions posées les plus fréquemment par les élus, ou en anticipation : 617 fiches sont en ligne et 130 ont été rédigées ou actualisées en 2012. Elles sont destinées à compléter les réponses personnalisées données par oral par le SRT, sur 23 thématiques.

→ **VEILLE JURIDIQUE**
Mairie-conseils réalise
une veille juridique
régulière qui est envoyée
à 134 experts et
partenaires internes à
la Caisse des Dépôts et
externes. **47 veilles ont
été envoyées en 2012.**

LES RÉUNIONS TÉLÉPHONIQUES JURIDIQUES

Ces réunions ont été suivies par 110 territoires : 59% sont des communautés de communes, 21% des communes, 7% des communautés d'agglomération, et 13% des PNR, Pays, syndicats (mixtes, Sivu et Sivom).

Mis en ligne sur le site Internet de Mairie-conseils, les comptes rendus de ces réunions arrivent en troisième position des consultations et téléchargements, après les expériences des collectivités et les questions-réponses juridiques

Sept réunions téléphoniques intéressant plus particulièrement les communes

Débats de boissons / Édifices menaçant ruine / Organisation des bureaux de vote / Mariage civil / Police estivale / Restauration scolaire / Les baux d'habitation

Dix réunions téléphoniques intéressant plus particulièrement les intercommunalités

Thèmes liés à la réforme des collectivités territoriales

- > Le bureau communautaire : régime des délégations, composition et fonctionnement
- > La mutualisation des moyens et des services
- > Le conseil communautaire



- > Les conditions de fusion des EPCI
- > Fusions : gestion et tarification des services
- > Les aspects patrimoniaux des adhésions et des retraits des communes des communautés de communes
- > Fusions de communautés : incidences sur les syndicats (mixtes et de communes) hors finances
- > Démantèlement d'une communauté : quelles conséquences ?

Autres thèmes

- > Le CIAS
- > Les offices de tourisme intercommunaux / supra communal

Trois web conférences

- > Le conseil municipal
- > Les concessions funéraires
- > Modes de révision des valeurs locatives foncières à l'usage des élus locaux



LA LETTRE MENSUELLE EN DIRECT DE MAIRIE-CONSEILS

Elle a été envoyée tous les mois à 15 268 maires et à 2415 présidents et directeurs d'intercommunalités qui interrogent le service de renseignements téléphoniques. Elle est accompagnée de suppléments sur les diverses initiatives prises par le service (bons de commandes de publications, calendrier des publications, offres sur la fusion des intercommunalités, invitations aux journées nationales d'échanges entre territoires).

Les nouveaux adhérents sont pour la plupart les élus des intercommunalités qui ont participé aux journées de travail de Mairie-conseils, ou qui ont posé des questions au service téléphonique pour la première fois.

LE SITE INTERNET : DES VISITEURS FIDÈLES ET PLUS NOMBREUX

NOMBRE DE PAGES VUES SUR LE SITE www.mairieconseils.net		
	2011	2012
Mairie-conseils	634 443	759 294
Nombre de pages d'expériences de collectivités vues	155 333	155 036
Nombre de téléchargements de comptes rendus de réunions téléphoniques juridiques	102 300	104 234
Nombre de logiciels Solidaires téléchargés	312	520
Nombre d'abonnés (lecteurs) à la newsletter	5 909	6 443
Nombre de consultations de questions-réponses juridiques	85 130	85 355
Nombre de téléchargements de publications	62 263	92 066

PERSPECTIVES 2013

LA LETTRE EN DIRECT

PROPOSER UNE VERSION ÉDITORIALE EN LIGNE DANS LE CADRE DE LA REFONTE DU SITE INTERNET.

LE SITE INTERNET

LE SITE DANS SA FORME ACTUELLE EXISTE DEPUIS 2008. SES FONCTIONNALITÉS, SA PRÉSENTATION ET LA NAVIGATION DOIVENT ÊTRE PERFECTIONNÉS. 2013 SERA L'ANNÉE DE SA REFONTE.

VALORISATION ET ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES

→ JOURNÉE NATIONALE D'ÉCHANGES SUR LES FUSIONS D'INTERCOMMUNALITÉS : RECOMPOSITIONS TERRITORIALES, COMMENT FAIRE ?

En organisant cette journée le 6 décembre 2012, Mairie-conseils souhaitait apporter informations, réflexions, méthodes et références aux élus des intercommunalités qui s'engagent dans une recomposition territoriale.

La journée reposait sur le dialogue direct entre les élus et techniciens de communautés ayant déjà fusionné et ceux qui en avaient le projet.

- > Les témoignages d'élus dans sept ateliers ont mis en valeur les méthodes utilisées et les contraintes fortes qu'ils ont dû surmonter, en matière de gouvernance, de démocratie, de techniques d'harmonisation des compétences et de partage des richesses.
- > L'intervention de Patrick Le Lidec, chercheur au CNRS / Centre d'études européennes de Sciences-Po, a permis de camper le contexte de mutation dans lequel se trouvent les territoires.
- > La table ronde a illustré la manière de donner du sens aux fusions en considérant la transition vers un nouveau territoire comme un projet de développement.
- > La conclusion de Gérard Wormser, directeur de la revue Sens public, a ouvert la réflexion sur le nouveau dialogue à construire pour réussir ces actions.

→ BASE DE DONNÉES : EXPÉRIENCES DES COLLECTIVITÉS

200 expériences réalisées par des collectivités (80% d'intercommunalités) ont été mises en ligne en 2012.

Thèmes : économie, tourisme, social, services, transport, urbanisme, paysage, environnement, développement durable, gouvernance, culture, éducation, démocratie.

Mairie-conseils (et son équipe de journalistes) recherche les expériences, rencontre et mène des entretiens avec les élus et les techniciens territoriaux, rédige et met en ligne les articles validés par les collectivités, réalise des bouquets thématiques et valorise le tout dans ses 24 newsletters bimensuelles.

La rubrique Expériences du site Internet de Mairie-conseils est la plus consultée des rubriques du site (155 000 pages vues).

100 PARTICIPANTS ET 50 TERRITOIRES ÉTAIENT PRÉSENTS À LA JOURNÉE SUR LES FUSIONS D'INTERCOMMUNALITÉS



© seb.hovavjuman - Fotolia

SITE INTERNET
RUBRIQUE
EXPÉRIENCES :
→ 200 EXPÉRIENCES
MISES EN LIGNE
→ 155 000
PAGES VUES

2. ACCOMPAGNER LES INTERCOMMUNALITÉS DANS LEURS ÉVOLUTIONS

LES JOURNÉES D'ACCUEIL

Les journées d'accueil sont destinées aux élus des structures intercommunales. Elles rassemblent, autour d'une même préoccupation, des élus de plusieurs intercommunalités de différentes régions. Elles apportent un appui à la réflexion, des échanges de points de vue sur différentes approches et des réponses aux questions des élus (stratégiques, juridiques, financières, fiscales, méthodologiques). Elles peuvent se prolonger par des interventions dans les territoires.

En 2013, Mairie-conseils a organisé 27 journées, accueilli 325 participants dont deux tiers d'élus et 175 structures intercommunales.

EN 2012 :
**27 JOURNÉES
D'ACCUEIL**
**325 PARTICIPANTS
(70% D'ÉLUS)**
**175 STRUCTURES
INTERCOMMUNALES**

THÈME DES 27 JOURNÉES - DATE

COMMUNES NOUVELLES

> Création d'une commune nouvelle - 27 nov.

5

3

DÉVELOPPEMENT DURABLE

> Communauté de communes et développement durable - 29 mars, 18 sept.

4

2

ÉCONOMIE

> Comment impulser de nouvelles dynamiques économiques intercommunales? 29 mars, 18 sept.

15

10

FINANCES

> Analyse de la capacité financière de l'intercommunalité - 1^{er} fév., 7 nov.

33

21

FINANCES / FISCALITÉ

> Organiser la répartition du FPIC entre communes et communautés - 9 oct.

7

6

> Réaliser rapidement des simulations fiables avec Solidaires - 14 nov.

7

5

OFFRE FUSION

> Aspects financiers et fiscaux des évolutions de périmètres - 6 mars, 14 mars, 30 mai

27

23

> Évolutions des périmètres intercommunaux - 8 mars

15

10

> Maîtriser la démarche Fusion - 4 avril, 12 juin, 25 sept., 16 oct.

82

34

PAYSAGE

> Le paysage, élément fondamental des projets d'urbanisme - 30 mars

10

5

SOCIAL

> Développement social intercommunal : faut-il créer un CIAS ? 24 janv., 31 mai, 15 nov.

33

16

> Jeunesse : de quelle politique intercommunale se doter ? 28 fév., 22 mai, 16 oct.

42

19

TOURISME

> Accroître l'identité touristique d'un territoire intercommunal - 6 sept, 20 nov.

16

8

URBANISME

> Le PLU intercommunal, un outil au service du projet communautaire - 18 oct.

29

13

TOTAL

325

175

PERSPECTIVES 2013

L'OFFRE DE MAIRIE-CONSEILS

Mairie-conseils adaptera l'offre de journées d'accueil aux sujets de préoccupations de la période préélectorale tout en poursuivant son accompagnement dans les domaines qui introduisent les démarches territoriales (voir ci-après).

Le service suivra les mouvements de création de communes nouvelles et repèrera les intercommunalités qui avancent sur les schémas de mutualisation afin de proposer des exemples et des références.

Mairie-conseils continuera d'accompagner les fusions pour la mise en route des intercommunalités qui en sont issues (personnel, mise en conformité des pratiques, budgets, etc.). Des enquêtes auprès de territoires qui ont fusionné permettront de trouver des exemples sur les aspects financiers (en période de restrictions budgétaire) et de diffuser les bonnes pratiques.

La loi électorale sera expliquée aux élus (outils pédagogiques). Comment constituer des listes pour les municipales dans les communes de 1000 à 3500 habitants, directement touchées par la réforme et qui sont dorénavant soumises au scrutin de liste ?

L'offre de Mairie-conseils se portera aussi vers les syndicats de communes concernés par les schémas départementaux de coopération intercommunale qui se mettront en place après les élections municipales de 2014, par l'apport de méthodes et d'exemples à ceux qui s'y engagent.

L'OFFRE FUSION

En 2012, Mairie-conseils a proposé aux équipes intercommunales (élus et leurs collaborateurs) une offre très riche sur le thème des fusions. Elle était composée des éléments suivants :

- > Le service de renseignements téléphoniques répondant aux questions sur les modifications de périmètres.
- > Proposition de journées d'accueil à Paris.
- > Proposition de deux journées dans les territoires ayant participé aux journées d'accueil.
- > Proposition d'un dossier pédagogique expliquant les mécanismes des fusions (compétences, juridiques, finances et fiscalité).
- > Un « bouquet d'expériences » sur les fusions réalisées par une quinzaine de communautés.

Une information a été faite régulièrement sur cette offre dans la lettre mensuelle En direct de Mairie-conseils et dans les newsletters.

29 communautés de communes et 2 communautés d'agglomération ont fait appel à Mairie-conseils pour préparer leur fusion ou modification de périmètre. Mairie-conseils s'est rendu dans chacune d'elles pour une ou pour deux réunions (compétences/finances/fiscalité).

(07) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VIVARAIS

Communauté de communes des Boutières
Communauté de communes du Pays du Cheylard
Communauté de communes des Châtaigniers

(12) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VILLEFRANCHOIS

Communauté de communes de Najac
Communauté de communes Aveyron Ségala-Viaur
Communauté de communes de Villeneuve
Communauté de communes du Bas-Ségala

(24) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE DORDOGNE

Communauté de communes entre Nonze et Bebède

(26) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RHÔNE-VALLOIRE

Communauté de communes des Deux Rives
Communauté de communes de la Galaure
Communauté de communes des Quatre Collines

(51) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE VITRY-LE-FRANÇOIS

Communauté de communes du Mont Moret
Communauté de communes des Quatre Vallées

(57) COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SARREBOURG

Communauté de communes du Pays de Fénétrange

(72) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ALPES MANCELLES

Communauté de communes du Pays Bellemontais
Communauté de communes du Pays de Sillé
Communauté de communes des Portes du Maine Normand

(81) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU RÉALMONTAIS

Communauté de communes de Montredon

(90) COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ÉPINAL-GOLBEY

Communauté de communes Olima-Val d'Avière
Communauté de communes Cap Avenir
Communauté de communes Est-Épinal- Développement
8 communes de la communauté de communes de Moyenne Moselle

LES OUTILS ET DÉMARCHES FINANCIÈRES ET FISCALES

→ LE LOGICIEL SOLIDAIRES®

Solidaires® est un logiciel pour la simulation de la fiscalité directe locale et l'estimation de la DGF des EPCI à fiscalité propre. Créé par Mairie-conseils en 1992 et mis à jour régulièrement depuis cette date, il est largement utilisé par les intercommunalités, les comptables publics (dans le cadre d'une convention avec la DGFIP) et par certaines préfectures.

Depuis 2012, 518 nouveaux utilisateurs (dont 456 communautés, communes et syndicats, et 62 administrations publiques) se sont ajoutés aux 2300 utilisateurs habituels sur le nouveau portail Internet.

Refonte du logiciel : l'aboutissement des réformes de l'année 2010 a nécessité une remise en chantier complète du logiciel qui s'achèvera mi 2013.

**2 818 CODES
ATTRIBUÉS
POUR ACCÉDER
AU LOGICIEL
SOLIDAIRES®**

→ ANALYSE FINANCIÈRE

En 2012, deux journées d'accueil ont été proposées sur ce thème pour les élus préoccupés par l'évolution de leur capacité financière face à la montée des projets liés à l'exercice de leurs compétences et aux restrictions budgétaires annoncées.

Mairie-conseils leur apporte des éléments de réflexion sur la prospective financière, compte tenu de leurs compétences et de leur fiscalité, en s'appuyant sur les ratios publiés et les finances des communes membres.

Différents outils d'analyses sont présentés, notamment le tableau financier de Mairie-conseils.



© Jo Magrean

→ MÉTHODE DE RÉVISION DES VALEURS LOCATIVES FONCIÈRES À L'USAGE DES ÉLUS LOCAUX

Dans l'attente de la réforme du mode de calcul de revalorisation des bases des locaux d'habitation, les élus peuvent mettre en place une stratégie de révision des valeurs locatives.

Mairie-conseils a réalisé un document pragmatique qui permet aux élus de prendre conscience de la situation de leur collectivité ; de préparer les corrections ; enfin, d'être acteur de la réforme qui permettra d'augmenter les recettes fiscales sans toucher aux taux.





© Denis Guillaume - Fotolia

LES DÉMARCHES TERRITORIALES DE MAIRIE-CONSEILS ET LEURS PARTENARIATS

→ LES DÉMARCHES SOCIALES

Mairie-conseils propose des journées d'accueil pour aborder les problématiques sociales avec les élus des intercommunalités : l'action sociale (CIAS), la jeunesse, le vieillissement des populations, la santé. Après la journée d'accueil, les territoires peuvent s'engager dans une démarche plus approfondie, qui se déroule en plusieurs temps (2 à 4 journées de travail) dans leur territoire.

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

La réflexion proposée aux élus est élaborée en partenariat avec l'Union nationale des Centres communaux d'action sociale (UNCCAS).

Pour exercer des compétences sociales d'intérêt communautaire, les élus doivent-ils mettre en place un centre intercommunal d'action sociale ? Réaliser l'analyse des besoins sociaux peut contribuer à mieux cerner les enjeux de la vie sociale locale. Comment favoriser la réflexion collective des élus dans ce secteur d'intervention encore réputé difficile ?

En s'appuyant sur l'expérience de nombreux groupements l'ayant déjà expérimentée, une démarche de travail est proposée, afin d'accompagner les territoires qui souhaitent réfléchir à la création d'un CIAS.

Six communautés ont demandé une réunion d'information sur la démarche après les journées d'accueil CIAS

- > Communauté de communes de Sève Taute (50)
- > Communauté de communes de Questembert (56)
- > Communauté de communes du Vihiermois (49)
- > Communauté de communes du Comté de Provence (83)
- > Communauté de communes de l'Alta Rocca (20)
- > Communauté de communes de Cattenom (57)

Quatre nouveaux territoires se sont engagés dans la démarche

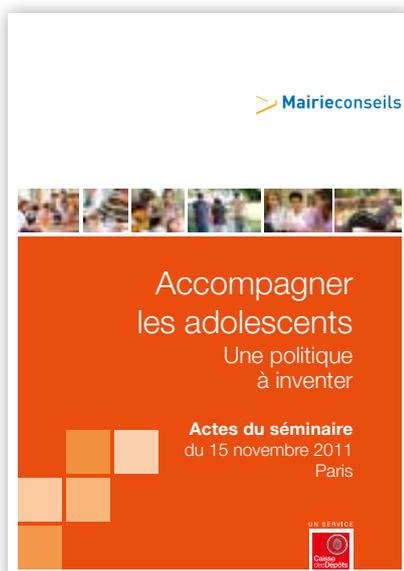
- > Communauté de communes du Pays de Nay (64)
- > Communauté de communes de Vittel (88)
- > Communauté de communes de la Suze (72)
- > Communauté de communes du Thouarsais (79)

LES POLITIQUES JEUNESSE ET INTERCOMMUNALITÉ

La réflexion proposée aux élus est élaborée en partenariat avec la CNAF.

Comment un territoire peut-il développer une politique d'accompagnement des enfants, des adolescents et des jeunes adultes dans des parcours d'éducation, de formation, d'accès à l'emploi et au logement et de prise de responsabilités au sein de la collectivité ? Si la présence d'activités sportives et de loisirs concourt à la socialisation des jeunes, une politique jeunesse ne peut se résumer à un

CE THÈME
A FAIT L'OBJET
DE TROIS
JOURNÉES
D'ACCUEIL



programme d'activités. Il faut aussi instaurer des partenariats institutionnels et associatifs avec de nombreux acteurs : CAF, conseil général, Fédération d'éducation populaire, etc. À partir d'une méthode expérimentale appliquée à de nombreux territoires depuis 2006,

Mairie-conseils propose une démarche de travail pour s'engager dans une politique jeunesse intercommunale.

- > La communauté de communes du Forez en Lyonnais a souhaité organiser une réunion d'information, suite à une journée d'accueil.

Six nouveaux territoires se sont engagés dans la démarche en 2012

- > Communauté de communes Moret Seine et Loing (77)
- > Communauté de communes Gâtinais Val de Loing (77)
- > Communauté de communes d'Anceis (44)
- > Communauté de communes de Montesquieu (33)
- > Communauté de communes de la région de Couhé (86)
- > Communauté d'agglomération Val de Garonne (47)

Mais 2012 a surtout été l'année de l'autoévaluation de la démarche avec les élus et les techniciens des territoires l'ayant mise en œuvre : une réunion a été organisée en novembre pour les 22 communautés ayant mis en œuvre la démarche « Politique jeunesse et intercommunalité » depuis 2008. En présence de la CNAF, ce temps fort d'échanges entre les élus de 18 territoires a permis d'infléchir certains éléments méthodologiques pour améliorer la méthode.

LE VIEILLISSEMENT DES POPULATIONS

En 2012, Mairie-conseils a proposé aux élus une journée d'échanges et de réflexions : « Les communautés de communes face au double défi d'un habitat adapté et du maintien à domicile ».

Avec la CNAV et la CCMSA, ce séminaire a mis en évidence l'enjeu d'un habitat adapté et d'une offre diversifiée sur un territoire pour y « bien vieillir ». Il a permis d'identifier les principaux partenariats possibles afin que chaque communauté de communes puisse être accompagnée dans la réalisation d'un projet lié à l'habitat adapté au vieillissement des populations. Une intervention de la direction des fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts (DFE) a permis d'informer les élus sur le cadre et les capacités d'intervention.

LE CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL

En 2012, Mairie-conseils a proposé aux élus une journée d'échanges et de réflexions : « Quel avenir pour la compétence sociale dans les nouvelles intercommunalités ? Positionnement des centres sociaux » organisée par la Fédération nationale des centres sociaux et en partenariat avec la CNAF, l'AdCF, la CCMSA et l'UNCCAS.

La réforme des collectivités locales engagée par la loi de 2010 modifie le périmètre de nombreuses intercommunalités. La question des compétences relevant du champ social et dans certains cas plus précisément celles concernant les centres sociaux sont posées. Cette période d'interrogation doit être bénéfique à la construction de nouvelles collaborations entre communautés de communes et centres sociaux.

CE THÈME
A FAIT L'OBJET
DE TROIS
JOURNÉES
D'ACCUEIL



© Kesziru - Fotolia



© Phovoir

PERSPECTIVES 2013 DÉMARCHES SOCIALES

Concevoir et lancer une démarche expérimentale « **Communauté de communes et contrat local de santé** » en partenariat avec la direction de la santé de la CCMSA et l'association Élus santé publique et territoires.

Concevoir et proposer une démarche sur le thème des **relations entre les intercommunalités et les associations d'utilité sociale**.

Mettre en place un réseau des communautés de communes sur la **problématique des politiques jeunesse intercommunales**.



AUTRES INTERVENTIONS / COLLOQUES

- > **Réseau rural Rhône-Alpes - Valence (26)**
« Élaborer une politique sociale intercommunale : comment croiser les enjeux urbains et ruraux ? » Contexte et enjeux d'une politique sociale intercommunale.
- > **Réseau rural Haute-Normandie - Yvetot (76)**
« Politiques jeunesse et intercommunalité » Présentation de la démarche de Mairie-conseils mise en œuvre auprès des intercommunalités.
- > **Fédération nationale des foyers ruraux - Angers (49)**
« Élaborer une politique jeunesse à l'échelle d'un territoire intercommunal ».

Présentation de la démarche Politiques jeunesse et intercommunalité et de son impact sur les communautés de communes accompagnées par Mairie-conseils.

LE RÉSEAU DES CIAS

Suivi du réseau des responsables des CIAS dont la gestion et l'animation ont été confiées à Idéal-connaissances. Ce réseau rassemble 208 CIAS (sur les 443 existants), 222 communautés de communes et 37 communautés d'agglomération réfléchissant à la création d'un CIAS.

Préparation et co-animation de trois web conférences : Épicerie sociale ; Logement d'urgence ; Petite enfance.

PARTENAIRES ET PARTENARIATS DES DÉMARCHES SOCIALES

- > Suivi des conventions avec l'**UNCCAS** et la **Fédération des centres sociaux**.
- > Début de partenariat avec la direction de la santé à la **CCMSA**.
- > Développement du partenariat avec la **CNAF** dans le cadre des politiques jeunesse intercommunales.
- > Organisation d'une réunion annuelle, en partenariat avec l'Unccas, rassemblant des représentants de la CNAF, de la CNAV, de la CCMSA, de la Fédération nationale des centres sociaux, de la DGAS et de l'AdCF, pour un échange d'informations et de réflexion sur l'impact de l'organisation intercommunale des territoires.
- > Avec la **Fédération nationale des Parcs naturels régionaux**

Depuis 2011, une démarche expérimentale s'est engagée pour préciser comment les Parcs peuvent se situer par rapport au « social », ses représentations, ses réalisations, et pour aider à consolider leur approche globale du développement durable.

Poursuite de cette expérimentation, en 2012, avec le PNR des Volcans d'Auvergne.

→ LES DÉMARCHES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Cinq territoires se sont engagés en 2012 dans les démarches Économie, Tourisme, Accueil des populations.

Démarche Politiques locales d'accueil des populations

- > Communauté de communes de l'Autunois-Morvan (71)

Démarche Identité et attractivité touristique

- > Communauté de communes ARCADE- Haut-Jura (39)
- > Communauté de communes du Roussillonnais (38)

Démarche Territoires en dynamiques économiques

- > Communauté de communes du Bocage Gâtinais (77)
- > Communautés de communes d'Ancy-le-Franc et de Tonnerre, en cours de fusion pour constituer la communauté de communes du Grand Tonnerrois en Bourgogne (89)

ORGANISATION DE SÉMINAIRES ET AUTRES RENCONTRES

« Politiques d'accueil et mobilité dans les territoires ruraux : du bon usage de la recherche par les territoires ».
Post-rencontre « Accueil mobilité » (juin 2012)

Prolongeant les échanges du colloque organisé le 8 décembre 2011 à Lyon en partenariat avec l'ENS et le Collectif ville-campagne, cette post-rencontre visait à rapprocher les apports des chercheurs et les pratiques des territoires sur la mobilité. Les échanges ont montré que les choix résidentiels privilégient l'agrément du lieu et du mode de vie, d'où l'importance des politiques menées en milieu rural (enfance, loisirs, tourisme). Un autre rapport à la nature se dessine et la durabilité de nos modes de vie évolue.

Les mobilités induites par ces choix effacent la frontière entre l'urbain et le rural faisant naître un milieu de transition entre deux écosystèmes : un « écotone ». Or, parmi les écosystèmes, les écotones sont ceux où l'on trouve un maximum de biodiversité.

Ce constat incite à renouveler le regard porté sur les relations urbain-rural et leur traduction dans les politiques publiques.

→ 50 participants, chercheurs et élus.

Rencontre « Territoires en dynamique » (18 décembre 2012)

Cette rencontre réunissait tous les territoires accompagnés sur le thème du développement économique, ainsi que des territoires témoins et Magali Talandier, universitaire à Grenoble. La journée a permis d'évaluer en continu les effets des démarches et de croiser les regards à partir d'exemples concrets et d'apports théoriques.

À partir de la question « Économie régénérative : Faut-il choisir entre tourisme et industrie ? », la réflexion a progressé sur une approche innovante de l'économie territoriale.



PUBLICATION ASSOCIÉE À LA DÉMARCHÉ ÉCONOMIQUE

TERRITOIRE EN DYNAMIQUE : VERS UNE ÉCONOMIE RÉGÉNÉRATIVE ?

Cette publication restitue de manière synthétique la première rencontre « Territoires en dynamiques économiques » qui s'est déroulée à Paris le 29 novembre 2011. Elle s'adresse aux élus des intercommunalités qui s'interrogent sur la manière de régénérer un tissu économique local, sur la base des ressources et des dynamiques propres à leur territoire. La rencontre des pratiques d'accompagnement de Mairie-conseils, du témoignage de territoires et des apports du professeur Bernard Pecqueur, qui co-animaient cette journée, ont permis de construire le concept d'économie régénérative.



PERSPECTIVES 2013 DÉMARCHES DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le concept d'économie régénérative intéresse de plus en plus d'acteurs locaux et de partenaires nationaux et sa présentation au sein de nombreuses instances se poursuivra en 2013.

À l'approche des élections municipales, les élus sont moins demandeurs de démarches participatives de réflexion stratégique et une offre moins engageante pour eux – par exemple sous la forme de mini-conférences – leur sera proposée.

L'économie régénérative est une démarche de développement économique local. Elle se fonde sur l'impulsion, la structuration, l'amplification par la puissance publique de dynamiques d'acteurs locaux souhaitant valoriser des spécificités territoriales. Cette valorisation démarre souvent dans l'économie patrimoniale, touristique et résidentielle, avant de nourrir des créations d'activités et une attractivité dans l'économie productive. Chaque territoire qui réfléchit à la régénération de son tissu économique se heurte à la question de l'équilibre à trouver entre accueil, tourisme et industrie. Mais le levier durable de la régénération économique réside justement dans l'art de les combiner.

→ 60 participants, chercheurs et élus.

INTERVENTIONS DIVERSES SUR LA DÉMARCHÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La démarche « Territoires et dynamiques économiques », avec la nouvelle lecture des leviers de l'économie territoriale qui lui est associée, intéresse de plus en plus différents partenaires.

Mairie-conseils est intervenu au titre de cette démarche :

> Lors des rencontres inter-régionales « **Territoires ruraux des Alpes et développement économique : quelles spécificités de l'approche territoriale ?** » organisée en mai 2012 par l'ADRETS (Association pour le développement en réseau des territoires et des services).

→ Une trentaine d'élus et de techniciens

> Lors des rencontres du centre de ressources pour le développement Rhône-Alpes sur le thème : « **Comprendre l'économie locale pour détecter des potentiels de développement.** »

→ Une trentaine d'élus et de techniciens

> Lors des rencontres nationales de l'économie territoriale (octobre 2012). Présentation de la démarche « **Territoires et dynamiques économiques** » avec le témoignage de la communauté de communes du Gâtinais Val de Loing.

Co-animation de l'atelier « Les aides financières participent-elles encore à l'aménagement du territoire ? ».

→ 500 techniciens territoriaux

> Lors de « **l'Université d'été du développement local** » de l'Union nationale des acteurs du développement local (UNADEL) en septembre 2012, en partenariat avec la région PACA et la communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

→ 300 participants, élus, agents de développement, associations, collectivités, entreprises et universitaires

→ LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : DDMARCHE®

CETTE THÉMATIQUE EST DÉVELOPPÉE EN PARTENARIAT AVEC L'UNCPIC

Mairie-conseils et l'Union nationale des CPIE ont élaboré conjointement la DDmarche® qui permet de construire un projet commun de développement durable intercommunal. Le partenariat Mairie-conseils /UNCPIC se fonde sur le partage d'expériences et met l'accent sur l'animation.

La DDmarche® s'appuie sur le dialogue entre élus. Pragmatique, elle permet la mise en route rapide d'un plan d'actions dont le but est de progresser vers plus de développement durable.

Dans les territoires, la DDmarche® est conduite par un groupe de pilotage composé en majorité d'élus et animé par un technicien de l'EPCI et un animateur du CPIE local. Instance de réflexion et de proposition pour le conseil communautaire, le groupe de pilotage s'adresse également aux citoyens et devient de fait un lieu d'échange transversal, qui alimente le projet intercommunal.

- > Bilan de la première session après une année de mise en œuvre des plans d'actions avec les huit premiers territoires pilotes.
- > De septembre 2011 à septembre 2012, deuxième session du dispositif national d'expérimentation de la DDmarche avec six nouveaux territoires.
- > Lancement de la troisième session d'expérimentation en novembre 2012 pour neuf nouveaux territoires.

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE, COMMENT S'Y PRENDRE ?

Problématique > Les communautés de communes sont des échelons majeurs de la mise en œuvre du développement durable. Elles peuvent réaliser des actions concrètes aux résultats visibles, dans la gestion des espaces, les modes d'habitation, les déplacements, l'économie, les services, la solidarité... La mise en œuvre de chacune de ces compétences doit prendre en compte la dimension du développement durable. L'objectif de Mairie-conseils est de montrer différentes manières de progresser dans ce domaine.

Des exemples précis sont présentés, ainsi qu'un apport méthodologique pour lancer le projet : quelles sont les clés d'entrée (du projet concret à l'Agenda 21) ? L'objectif est de mobiliser les élus sur la DDmarche proposée par Mairie-conseils et l'UNCPIC.

Outre la journée d'accueil, Mairie-conseils a été sollicité pour présenter la DDmarche® à différents territoires et réseaux (MSA, Carrefour des Pays Lorrains...).



PERSPECTIVES 2013 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Accompagnement de neuf territoires pour la troisième session d'expérimentation de la DDmarche, et intervention lors de journées d'accueil régionales sur le développement durable et la DDmarche.

→ LES RÉFLEXIONS SUR LE DIALOGUE URBAIN-RURAL

NOUVELLES GOUVERNANCES, NOUVEAUX TERRITOIRES

Problématique > De plus en plus de Français vivent sur de vastes territoires où le rural et l'urbain s'entremêlent à des degrés divers. Cette évolution conduit les élus à bousculer les strates administratives pour traiter les grands enjeux communs. Comment, au travers de sujets concrets, construire de nouvelles coopérations entre urbains et ruraux ? Comment s'organiser ? Schémas opérationnels, nouveaux contrats de développement, mutualisation et solidarités financières, réseaux d'ingénierie, nouvelles gouvernances...

Sur la base d'échanges et d'exemples pratiques, Mairie-conseils permet aux territoires d'acquérir des références et des éléments de méthode pour déclencher le dialogue entre élus et progresser dans les coopérations et les projets.

PLATE-FORME D'ÉCHANGES DE MAIRIE-CONSEILS SUR LE DIALOGUE URBAIN-RURAL

La plate-forme urbain-rural de Mairie-conseils a été créée en 2010 après une série d'enquêtes avec 18 territoires. Elle contribue aujourd'hui à nourrir les échanges sur le dialogue inter-territorial, et les relations entre la ville, le périurbain et la campagne. Les nouvelles coopérations qui se tissent au sein de territoires de plus en plus étendus et composites sont essentielles pour la cohérence des politiques publiques ; elles rassemblent les communes, les communautés de communes ou d'agglomération, les Pays, les Parcs... sur des objectifs communs.

Échanges de pratiques et témoignages

Le réseau est jeune et se met en place. Les territoires sont régulièrement invités à échanger sur leurs pratiques. En 2012, le témoignage du Pays du Voironnais (38) sur le pacte financier et fiscal a inauguré une série de réunions téléphoniques et web conférences qui ont été programmées pour 2013.

Appui méthodologique

En Meurthe-et-Moselle (54), pour préparer la démarche de fusion entre la communauté de communes du Lunévillois et celle de la Mortagne.

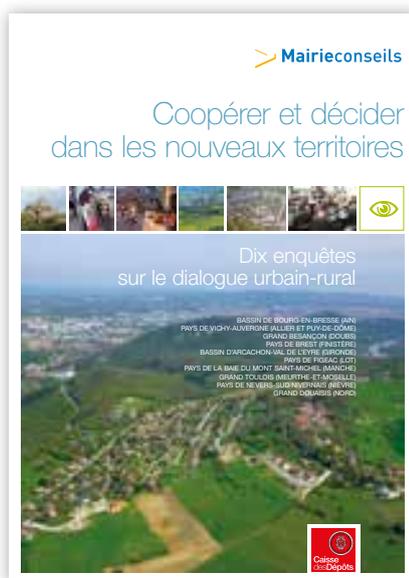
Nouvelles enquêtes et rédaction de fiches reportages sur la gouvernance dans plusieurs territoires

Afin de préparer une rencontre des territoires qui innovent en matière de gouvernance et de coopération (communes, communautés, Pays, Scot, pôles métropolitains...), Mairie-conseils a entamé une série d'enquêtes auprès des équipes de dix territoires.

1. Bassin de Bourg-en-Bresse (01) : *Mutualiser l'ingénierie pour co-construire les projets*
2. Grand Douaisis (59) : *La gouvernance à travers le Scot*
3. Grand Besançon (25) : *Un pacte politique entre une capitale régionale et les dizaines de petites communes qui l'entourent*
4. Pays de Vichy-Auvergne (03 et 63) : *Coopérer à partir des schémas de développement*
5. Pays de Nevers Sud Nivernais (58) : *Des intercommunalités « chefs de file » pour développer les schémas à l'échelle de du Pays.*



Première série d'enquêtes en 2011



Deuxième série d'enquêtes en 2012



COLLABORATION À D'AUTRES TRAVAUX

Interventions diverses

Mairie-conseils est fréquemment sollicité pour intervenir sur le dialogue urbain-rural : colloque ville-campagne de l'Académie de l'agriculture à Toulouse, universités d'été de l'UNADEL, Festival de l'accueil de Clermont Ferrand (63), Temporelles de Brive-la-Gaillarde (19), etc.

Mairie-conseils a collaboré aux travaux de la plate-forme régionale de développement local en Rhône-Alpes Caprural sur les relations villes-campagnes, ainsi qu'à la conception de rencontres régionales et à l'animation d'ateliers lors de deux rencontres régionales.

Accompagnement de la réflexion

- > 7 décembre 2012, Haut Bugey (01) : Attractivité, image et identité du territoire
- > 13 décembre 2012, Loire (42) : Focus sur l'organisation du territoire du Scot et le développement économique.

PARTENARIATS DANS LES DOMAINES DE LA GOUVERNANCE, DE L'URBANISME ET DU PAYSAGE

Avec la Fédération des Parcs naturels régionaux et le réseau des PNR

Trois axes de travail principaux en 2012.

> Les Parcs et la gouvernance : comment travailler ensemble ?

Pour mettre en œuvre les chartes, de nombreux acteurs doivent coopérer. Mairie-conseils a contribué à l'analyse des pratiques de gouvernance de trois Parcs du Nord-Pas-de-Calais. Un ouvrage a été diffusé par l'agence régionale ENRX : *Les Parcs et la gouvernance*.

> Les Parcs et l'évolution des missions de développement

Outre la mission de protection des patrimoines, le législateur a confié aux PNR une mission de développement économique qui doit tenir compte des impératifs environnementaux, de l'expansion urbaine, de la demande sociale, de l'évolution de l'intercommunalité... tout en restant dans l'anticipation. Mairie-conseils contribue à la réflexion pour de nouvelles approches et coopérations créatrices de valeurs.

> Les Parcs et le volet social du développement durable (cf. page 22)

Considérées désormais comme des Agenda 21, les chartes de Parcs doivent améliorer notamment leur volet social. Mairie-conseils a proposé

sa démarche sociale, expérimentée et adaptée avec trois PNR. Ce travail a donné lieu à la publication de *Lien social et solidarité de proximité, l'expérience du PNR Scarpe Escaut*.

Avec la FNCAUE

En collaboration avec la DATAR et l'AdCF, Mairie-conseils a cofinancé l'étude-action « Ingénierie, urbanisme et intercommunalité » lancée par la FNCAUE fin octobre 2011. S'appuyant sur un large panel de collectivités (communes, communautés, départements, Pays...), cette étude a été analysée selon cinq clés :

- 1. La maîtrise d'ouvrage publique :** exercice des compétences et ingénierie.
- 2. Territoires de projets :** équité d'accès à l'ingénierie et solidarité territoriale.
- 3. Acteurs à l'œuvre :** le rôle de l'ingénierie d'accompagnement.
- 4. Métiers et ressources humaines :** reconnaissance du cœur de métier et des savoir-faire émergents.
- 5. Gouvernance :** projet de territoire et équilibre démocratique.

Des propositions concrètes ont été faites aux différents acteurs de l'urbanisme intercommunal (élus, professionnels, administrations et services publics, prestataires).



© vue - Fotolia

PERSPECTIVES 2013 DIALOGUE URBAIN-RURAL

Plate-forme urbain-rural
Relance des échanges sur la gouvernance et le dialogue urbain-rural avec la diffusion des dix enquêtes sur les nouvelles pratiques des territoires.

PAYSAGE ET URBANISME INTERCOMMUNAL

CONSTRUIRE
ET CONDUIRE
DES POLITIQUES
D'URBANISME
DURABLE
À L'ÉCHELLE
INTERCOMMUNALE

URBANISME

Problématique > Depuis la loi SRU, les collectivités territoriales disposent d'outils performants pour assurer la maîtrise de l'urbanisation et agir sur la qualité urbaine. Les lois Grenelle ont renforcé ces objectifs en privilégiant l'échelon intercommunal, pour se doter d'outils et d'ingénierie afin de conduire des politiques d'urbanisme durable et d'assister les communes dans leurs opérations.

En 2012, la réflexion s'est intéressée aux finalités, aux contenus et aux échelles de mise en œuvre des outils de planification. Elle aborde les manières de se doter d'une politique communautaire d'urbanisme et d'une ingénierie reconnue et organisée à bonne échelle. Sont recherchés les territoires qui utilisent le Scot, le PLU et le PLU intercommunal, pour un urbanisme durable décliné sous toutes ses composantes (développement, paysage, agriculture, biodiversité, densité, formes urbaines, mixité).

Mairie-conseils a apporté un appui méthodologique au Pays de Verdun (54) lors d'une journée thématique sur les Scot, et auprès de cinq communautés de communes dans la vallée de la Vologne (88) : Scot et urbanisme en milieu rural.

LE PAYSAGE,
ÉLÉMENT
FONDAMENTAL
DES DOCUMENTS
ET DES PROJETS
D'URBANISME

PAYSAGE ET URBANISME

Mairie-conseils a organisé une journée d'accueil sur ce thème en 2012.

Problématique > Comment adapter et utiliser de manière optimale les outils et les procédures d'urbanisme pour donner toute leur place aux paysages et à la singularité des lieux ? Le paysage constitue une composante essentielle des territoires par l'image qu'il renvoie, le sentiment d'appartenance qu'il engendre ou l'économie qu'il favorise.

Cependant, tous les espaces ne font pas l'objet de la même attention dans les projets d'aménagement. Or les choix des outils d'urbanisme et de planification ont un réel impact sur la qualité du paysage, l'équilibre entre les dynamiques agricoles, forestières, naturelles ou urbaines.

SADD, SCot, PLUI, OAP : comment mettre en œuvre ces outils et ces démarches au bon échelon pour mieux intégrer les projets d'aménagement, et pour conserver les spécificités locales tout en favorisant le vivre-ensemble et en encadrant la pression urbaine ?

Mairie-conseils est intervenu en appui méthodologique auprès du PNR de la Brenne (36) sur la mise en œuvre d'un Scot rural.

Le service est intervenu :

- > auprès du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, sur la prise en compte du paysage dans les documents d'urbanisme ;
- > à la Bergerie de Villarceaux (95) sur les collaborations entre agronomes et paysagistes.



LE RÉSEAU PAYSAGE ET URBANISME DURABLE

Ce réseau de territoires intercommunaux créé par Mairie-conseils regroupe en 2012 des élus et techniciens de 95 territoires, ainsi que des partenaires apportant leur expertise. Son objectif est de partager des expériences et des questionnements, d'accueillir de nouveaux interlocuteurs pour élargir le champ des réflexions, et de trouver des pistes concrètes sur les questions liées au paysage pour un développement urbain durable.

Fonctionnement

Le réseau fonctionne avec deux experts relais qui l'animent. Il s'est doté d'un site Internet et de newsletters d'information.

En 2012 il a procédé à une enquête auprès des territoires membres : le bilan et les suggestions ont confirmé son intérêt.

Il participe à des réunions avec ses partenaires, Fédération nationale des CAUE, Fédération des Parcs de France, Collectif Paysage(s), réseau porté par les Écoles d'enseignement supérieur sur le projet urbain en milieu rural.

Le comité d'experts et de partenaires se réunit régulièrement pour approfondir les projets.

Rencontres des territoires du réseau

Rencontre biennale du réseau : en 2012, préparation de la rencontre sur les rapports entre agriculture et urbanisme prévue en 2013.

Organisation de séminaires d'information et de formation entre les membres du comité d'experts et de partenaires et des territoires expérimentés. En 2012 : réflexion sur la prise en compte de la beauté des territoires dans les projets d'aménagement et d'urbanisme.

Offre de services aux territoires

Journée d'accueil Mairie-conseils

Contribution à la préparation de la journée d'accueil « Le paysage, élément fondamental des documents et des projets d'urbanisme ».

Réunions téléphoniques

Deux réunions téléphoniques ont été proposées, sur des préoccupations nouvelles :

- > Témoignage du Pays de Grandlieu Machecoul Logne (44) sur le conseil en urbanisme partagé.
- > Témoignage de la communauté de communes du Pays d'Alby-sur-Chéran (74) sur les OAP (orientations d'aménagement et de programmation).

Repérage et diffusions d'expériences

Réalisation de mémentos suite aux réunions téléphoniques

En 2012, préparation du Mémento 14, sur l'expérience de la communauté de communes du Val de Galilée (88).



© Laurent Vignard - Fotolia

PERSPECTIVES 2013 PAYSAGE ET URBANISME INTERCOMMUNAL

Urbanisme

Mobilisation sur l'urbanisme intercommunal avec la montée en puissance des Scot ruraux et des PLUI (interventions sur le terrain et supports pédagogiques).

Réseau Paysage et urbanisme durable

organisation de rencontres régionales, rencontre biennale du réseau le 23 mai sur le thème Agriculture, paysage et urbanisme, publication de trois mémentos...

Réseau des PNR

Poursuite des travaux sur les missions de développement avec lancement de chantiers expérimentaux, notamment sur des « plate-formes innovation ». Poursuite des travaux sur le volet social du développement durable.

3. PUBLICATIONS 2012



DANS LE DOMAINE SOCIAL

ACTES DE SÉMINAIRES

- > *Développer une politique de santé dans les territoires ruraux : quels rôles possibles pour les intercommunalités ?*
- > *Accompagner les adolescents : une politique à inventer*

DÉMARCHES TERRITORIALES

- > *Lien social et solidarité de proximité : l'expérience du PNR Scarpe Escaut*

QUESTIONS-RÉPONSES JURIDIQUES

- > *Seize questions-réponses majeures sur les CIAS*



DANS LE DOMAINE DE L'URBANISME

DOSSIERS PÉDAGOGIQUES

- > *Schéma de cohérence territorial : contenu, méthode, intérêt*
- > *Le PLUI : un outil au service du projet communautaire*
- > *Relancer le projet communautaire par le développement durable*

BOUQUET D'EXPÉRIENCES

- > *Urbanisme intercommunal*
- > *Développement durable*

DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

- > *Territoires en dynamiques : vers une économie régénérative*

DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

- > *Vidéo sur le Contrat local de Santé de la communauté de communes du Pays Chatillonnais (21)*



DANS LE DOMAINE DES FINANCES ET DE LA FISCALITÉ

- > *Révision des valeurs locatives à l'usage des élus locaux*
- > *Mise à jour des 15 dossiers pédagogiques supports des journées d'accueil et des réunions téléphoniques.*

LES OUVRAGES IMPRIMÉS LES PLUS COMMANDÉS

TITRE	DATE DE PUBLICATION	NOMBRE
Révision des valeurs locatives à usage des élus locaux	2012	1254
Accompagner les adolescents (actes du séminaire 2011)	2012	532
Territoires en dynamique : vers une économie régénérative	2012	532
La DDmarche	2011	474
L'infrastructure verte et bleue comme colonne vertébrale du développement territorial	2011	237
Le centre social intercommunal : un acteur collectif partenaire du projet de territoire	2011	228
Lien social et solidarités de proximité	2012	168

LES PUBLICATIONS EN LIGNE LES PLUS TÉLÉCHARGÉES

TITRE	DATE DE PUBLICATION	NOMBRE DE TÉLÉCHARGEMENTS
Les 65 questions que vous vous posez... et leurs réponses	2009	1289
Le syndicat mixte	2008	1254
Transfert de biens, principes et droit applicable	2011	532
Dix questions-réponses sur le régime des délégations au sein des communes et des communautés	2009	532
Fusion des EPCI (actualisé depuis 2005)	2012	474

LE PÔLE INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES

LE BUDGET

Le budget d'action 2012 a été de 2,7 millions d'euros.

LA DIRECTION DU PÔLE

Le 2 avril 2012, **Brigitte Berthelot** a pris la responsabilité du pôle Information du département Stratégies territoriales et partenariats de la délégation au réseau.

L'ÉQUIPE

Les services du pôle Information et accompagnement des collectivités territoriales sont assurés par une équipe composée de 19 personnes.

Personnels Caisse des Dépôts

Fatiha Ahmed Amar, assistante Pôle
Brigitte Berthelot, responsable Pôle
Nathalie Bidault, chargée de gestion Pôle
Christine Brémond, chargée de mission Mairie-conseils
Salime Camalouddine, chef de projet MOA Pôle
Franck Chaigneau, chargé de mission Mairie-conseils
Marion Chappey, responsable secrétariat de rédaction Pôle
Leslie Chaze, chargée de mission Mairie-conseils
Gaël Grimoux, chef de projet Internet Pôle
Sylvie Jansolin, chargée de mission Mairie-conseils
Catherine Korenbaum, chargée de mission Mairie-conseils
Florence Lafarge, webmestre et relations abonnés Localtis
Anne Lenormand, journaliste Localtis
Claire Mallet, rédactrice en chef Localtis
Louise Millet, chargée de développement de l'information Localtis
Bernard Saint Germain, chargé de mission Mairie-conseils
Sylviane Saviane, assistante Mairie-conseils
Sandrine Toussaint, secrétaire de rédaction et journaliste Localtis
Michel Tendil, journaliste Localtis

Personnes associées

Vincent Chassagne, expert associé Mairie-conseils
Jacqueline Domenach, Catherine Donou, Étienne Faure : juristes Mairie-conseils
Alexandre Huot, stagiaire Mairie-conseils
Valérie Liquet, journaliste Localtis

Services internes indispensables à la vie du pôle, plus particulièrement du service Mairie-conseils

L'imprimerie de la Caisse des Dépôts et l'atelier de reprographie d'Austerlitz.
L'établissement d'Arcueil pour la mise sous pli et le routage de la lettre *En Direct de Mairie-conseils* et le service de commande des publications.

PRESTATAIRES EXTERNES AYANT PARTICIPÉ AUX ACTIVITÉS DU PÔLE INFORMATION EN 2012

Pour Localtis

Les agences et les journalistes : Apasp, Émilie conseil, Euractiv, EVS, Jean-Damien Lesay, PCA, Projets publics, Victoires éditions.

Pour Mairie-conseils

Pôle juridique de Mairie-conseils (*service de renseignements téléphoniques, questions-réponses en ligne, réunions téléphoniques juridiques, suppléments juridiques, dossiers pédagogiques*)

Aurore Geiger, Myriam Hamani, David Legros, Catherine Migault, Alban Perrin, Benjamin Rougeron, Charles Vogin.

Contrôle qualité : Yves Delaire, avocat.

Rubrique Expériences du site Internet de Mairie-conseils

Les agences et les journalistes : Acteur Rural, Agence Traverse, atoutSens, Claire Beauchamps, Claire Lelong, Ouvre-boîtes 44, Cécile Perrin, François Poulle, Studio Graph, Titres et Chapos, Victor Rainaldi.

Journées d'accueil, démarches, réseaux, réunions téléphoniques, outils, web conférences

Mohamed Chahid, Alain Chanard, Jean-Pierre Chauvel, Jean-Louis Darmet, Guy Dumélie, Jean-Louis Duret, Isabelle Farges, Anne Gentil, Philippe Grenier, Idéal Connaissances, Mathilde Kempf, Armelle Lagadec, Patrice Leclerc, Corinne Morelli, Nathalie Paraliou, Yves Paris, Olivier Paul, Claudine Pezeril, Didier Pfennig, Samir Toumi, Kamel Rarrbo.

Publications

Studio Graph : création des maquettes, mise en page et secrétariat de rédaction des publications.

Annie Blanchard a cessé son activité au sein de la Caisse des Dépôts le 4 juin 2012.

En 1988, elle intégrait l'équipe fondatrice de Mairie-conseils, pour créer notamment le Service de renseignements téléphoniques destiné aux élus des communes et intercommunalités. Elle a également élaboré la démarche Espace, qui a permis aux élus de centaines d'intercommunalités d'élaborer leur projet de développement.

La responsabilité de Mairie-conseils en 2004 puis le pilotage du Pôle Information en 2006, lui ont été confiés.

Avec son équipe, elle a donné à ces outils et services une valeur de référence pour les élus et les acteurs des territoires, contribuant à enraciner la légitimité de la Caisse des Dépôts auprès des collectivités territoriales.

Nous l'en remercions chaleureusement.



Imprimé en juillet 2013

Conception-réalisation

www.studiograph.net



Pôle Information des collectivités territoriales

72, avenue Pierre Mendès France
75914 Paris cedex 13

